

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'ACTES EN VAL DE DRÔME DU 31 JANVIER 2019.

Quorum.

26 adhérents sont présents, 4 adhérents sont excusés et sont représentés.
Le quorum est largement atteint (30 votants sur 37 inscrits).

Présences.

La séance est tenue par Eric Gonzalez, président d'ACTES. Il ouvre la séance à 20h. 15.
Il remercie de leurs présences les participants à l'AG et plus particulièrement :
Madame Danielle BREYTON, ancienne directrice de l'hôpital de Crest.
Madame Suzanne GOURDOL, cadre de santé à l'Unité de Soins Palliatifs de l'hôpital.
Madame Anne-Marie CHIROUZE, adjointe au maire de la ville.
Mesdames Martine FAYOLLE et Geneviève GAILLARD représentantes de JALMALV Drôme Nord.
Il salue la présence de nouveaux postulants et donne la liste des personnes excusées :
Monsieur Mariton maire de Crest, Monsieur Serveaux directeur de l'hôpital, Madame Droz,
Monsieur Scherrer, Madame Vigliaron, Madame Joly, Madame Raynac.

Ordre du jour :

Rapport moral et d'activité du président (Eric Gonzalez).
Rapport financier du trésorier (Jacques Mourier).
Vote des rapports.
Nouvelle candidature au Conseil d'Administration.
Projet fresque
Parole aux participants.

Rapport moral et d'activité.

Voir feuilles annexes.

Rapport financier.

Voir feuilles annexes.

Les rapports du président et du trésorier sont soumis au vote.

Rapport du président : contre 0, abstention 0, approuvé à l'unanimité.
Rapport du trésorier : contre 0, abstention 0, approuvé à l'unanimité.

Nouvelle candidature pour le conseil d'administration.

Elske Steenman, bénévole de longue date, actuellement coordinatrice et facilitatrice pour les nouveaux postulants, pose sa candidature.
Elle souhaite rejoindre le CA car elle se sent prête pour ce mandat.
Son adhésion est approuvé à l'unanimité.

Pour 2019 le CA est composé de :

Eric GONZALEZ, Bertrand HABIG, Delphine LAIDET, Vincent MEYER, Marie Claude MOINE, Jacques MOURIER, Mireille RODEVILLE, Elske STEENMAN, Marie VAN BEL, Michel VERDET.

Projet fresque.

Eric Gonzalez trace les grandes lignes de ce projet (voir document en annexe).
Il rappelle qu'il est actuellement porté par Marie Van Bel, Mireille Rodeville et lui-même.
Il expose les motivations qui sous-tendent la mise en œuvre de cette fresque ; c'est à dire la prise en

compte des paroles des différents partenaires de l'Unité de Soins Palliatifs : bénévoles, soignants et surtout malades et leurs familles.

Il donne la parole au peintre Jean-Charles Fabre qui ébauche quelques idées de thèmes et affirme dans quel esprit il souhaite que ces peintures puissent se faire, si son offre est retenue.

Cette fresque doit être l'occasion d'un vrai dialogue entre les différents « compagnons » et utilisateurs de ce lieu si spécifique.

Il doit s'agir d'une réalisation collégiale dans laquelle, chacun à son niveau sera acteur.

Il est ré-affirmé que ce projet ne pourra voir le jour que s'il trouve les financements nécessaires à sa réalisation et si la direction de l'hôpital donne son aval.

Parole aux participants.

Mme Breyton rappelle qu'elle a pris part, avec le docteur D. Dinnematin à la création du premier service en soins palliatifs de Crest, et qu'il s'agissait d'une entreprise pionnière. C'est à cette époque aussi qu'elle a entrepris la réalisation de fresques sur les murs. Ce fut une vraie aventure pour elle, les soignants et les malades.

Elle se réjouit que plus de 20 ans plus tard cet esprit perdure.

Mme Chirouze prie l'assemblée de bien vouloir excuser M. Mariton et déclare en son nom que la commune fera son possible pour soutenir le travail d'Actes. Parmi les 200 associations qui constituent le tissu associatif de Crest, Actes représente une association spéciale dont la commune salut le dynamisme.

Mmes Fayolle et Gaillard de JALMALV remercient et pensent que les 2 associations, ACTES et JALMALV, ont besoin de s'inspirer l'une de l'autre et que « des choses devront être pensées ensemble »

Mme Gourdol remercie les bénévoles qui accompagnent dans le service. Elle précise, qu'avec Marie Van Bel, coordinatrice des bénévoles qui interviennent à l'USP, elles échangent régulièrement sur leur travail. Elles sont en train de mettre en place des rencontres pendant lesquelles chaque bénévole pourra faire un bilan de son engagement, de ses motivations, de ses difficultés, de ses liens avec le personnel soignant, pour une meilleure compréhension du travail des uns et des autres.

Pour terminer l'assemblée remercie la secrétaire pour sa première année de fonction et le travail qu'elle accomplit auprès de chaque accompagnant par des entretiens personnels, une fois dans l'année.

La séance est levée à 21h45. Puis, la partie formelle se prolonge par un moment d'échange convivial autour d'un buffet préparé par les bénévoles d'Actes.

MR. le 06. 02. 2019